

Claudio Fava, ancien rapporteur de la Commission du Parlement européen sur les vols de la CIA : «Si vous faites pression, Britel sera libéré»

ALBERTO D'ARGENZIO, IL MANIFESTO, 16 DÉCEMBRE 2007

Bruxelles - Sans pressions diplomatiques de la part de l'Italie, Kassim Britel ne sera jamais libéré. Une idée simple que Claudio Fava, député européen de la gauche arc-en-ciel, répète à plusieurs reprises durant notre entretien. Fava a dirigé pendant un an et demi les travaux de la Commission du Parlement européen sur les activités de la CIA en Europe. Durant cette période il a entendu trois fois l'avocat de Kassim et il a parlé avec sa femme. La Commission a reconstitué ses vicissitudes. Fava en a aussi parlé avec le gouvernement italien. Massimo D'Alema et la Farnesina (ministère des Affaires étrangères, NdT) se taisent.

Est-ce qu'il y a une issue pour Kassim?

L'unique moyen de lui faire trouver la liberté, c'est une forte pression diplomatique et politique de la part du gouvernement italien. Nous l'avons dit à la Chambre et nous avons aussi envoyé une requête claire en ce sens au ministre D'Alema. Nous avons affaire à une *extraordinary rendition*, à un procès sans garanties, à une farce qui s'est déroulée à la va-vite et hors de toute surveillance, à un véritable cas d'acharnement judiciaire. Le Maroc en a fait une question de principe, il veut garder la face après avoir condamné quelqu'un sans preuves et sans garanties. Il ne le remettra en liberté que s'il y a de fortes pressions diplomatiques.

Et qu'a fait la diplomatie italienne ?

Je n'ai pas d'informations sur des actes de la Farnesina qui auraient abouti. J'espère que des pas ont été faits, au moins des contacts, mais je crois qu'il faut poser la question à D'Alema. Les pressions sont la seule solution possible, aussi parce que le Maroc considère la phase judiciaire comme close. Pour eux Kassim est coupable. Mais même s'il est né au Maroc, Kassim est un citoyen italien et doit donc être protégé à ce titre.

Es-ce que la Farnesina ne fait pas le raisonnement inverse et ne bouge pas justement parce qu'il est né au Maroc ?

Je ne voudrais pas être amené à penser que Britel soit considéré comme un citoyen italien de rang inférieur pour la seule raison d'avoir acquis la nationalité par mariage.

Tout le laisse croire, au vu de l'attitude de l'ambassade (italienne au Maroc, NdT) face à ses demandes d'aide ...

Nous connaissons certains détails de ses vicissitudes qui révèlent une certaine négligence de la part du personnel diplomatique italien, une attention pour le moins distraite à ses préoccupations, à ses demandes d'aide. Et il n'est pas l'unique Européen oublié. Durant les travaux de la Commission temporaire nous sommes tombés sur de nombreux cas de citoyens européens qui avaient une tâche fondamentale : ne pas être nés sur le sol de l'UE. Formellement, il s'agissait d'Italiens, d'Allemands, de Britanniques mais ils étaient nés en Égypte, au Maroc, en Syrie et cela a entraîné des comportements étourdis, distraits. C'est le cas de l'Allemand Murat Kurnaz, rencontré à Guantánamo par des fonctionnaires du renseignement de son pays, nous pas pour être libéré mais pour être interrogé. Grâce à cette visite, il s'est payé quatre ans et demi de plus à Guantánamo. J'ai le sentiment que cela ne se serait pas passé si Kurnaz était né à Munich et de même pour Kassim Britel s'il était né à Milan.

Source : <http://www.ilmanifesto.it/Quotidiano-archivio/16-Dicembre-2007/pagina03.htm>

Traduit par Fausto Giudice, Tlaxcala

url de cet article: http://www.tlaxcala.es/detail_artistes.asp?lq=es&reference=95